

---

**De:** Accès à l'information - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
**Envoyé:** 5 mai 2025 14:24  
**À:**  
**Objet:** RE: 200898568\_Demande d'accès à l'information - Lot 5 320 645  
**Pièces jointes:** 200898568\_Documents\_visés.pdf; Avis de recours.pdf

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 22 avril dernier, concernant le lot 5 321 645 à New Richmond.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information**

**Bureau de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine / MJT**

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

 **Collaboration**

 **Expertise**

 **Rigueur**

 **Leadership**

 **Innovation**

 **Passion**



Le 2 septembre 2004

Ministère des Transports du Québec  
256, boulevard Gérard D. Lévesque  
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0

N/Réf. : 7323-11-01-0753000  
No réseau : 02057172 17 61  
Nom du réseau : Système de distribution d'eau potable de la halte routière de New-Richmond (Bellevue)  
No de document : 400167716

Objet : Assujettissement de votre réseau d'aqueduc au Règlement sur la qualité de l'eau potable

---

Madame,  
Monsieur,

En vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable, Q-2, r.18.1.1, nous désirons vous aviser que le système de distribution d'eau potable que vous exploitez est assujéti à un contrôle de qualité, de même qu'à une formation appropriée pour les opérateurs de tels systèmes.

Vous trouverez ci-après les informations dont vous aurez besoin pour respecter les obligations réglementaires sur les paramètres et les fréquences qui s'appliquent à votre système de distribution. La fréquence à respecter pour chacun des types de contrôles que vous devez réaliser vous est indiquée dans les lignes qui suivent. Fait important à noter, les fréquences susmentionnées ne sont applicables que durant les mois où votre système de distribution d'eau potable est en opération. À ces fréquences s'ajoutent quelques particularités qui vous sont décrites ci-dessous.

#### **CONTRÔLE BACTÉRIOLOGIQUE :**

**Votre fréquence d'échantillonnage est**

- **bimensuelle (2 fois par mois avec un minimum de 7 jours entre les prélèvements).**
- Les bactéries coliformes totales et les bactéries coliformes fécales ou *Escherichia coli* doivent être analysées sur chaque échantillon.

- De plus, la moitié des échantillons devront être prélevés aux extrémités du réseau et comprendre l'analyse des BHAA (bactéries hétérotrophes aérobies et anaérobies).

**CONTRÔLE PHYSICO-CHIMIQUE INORGANIQUE :**

**Votre fréquence d'échantillonnage est annuelle (1 fois par année).** Les échantillons devront être prélevés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> octobre au centre du réseau. Les paramètres à analyser concernent les substances inorganiques suivantes :

Arsenic (As)	Fluorures (F)
Baryum (Ba)	Nitrites (exprimés en N)
Bore (B)	Mercure (Hg)
Cadmium (Cd)	Plomb (Pb)
Chrome total (Cr)	Sélénium (Se)
Cyanures (CN)	Uranium (U)

**CONTRÔLE PHYSICO-CHIMIQUE TURBIDITÉ :**

**Votre fréquence d'échantillonnage est mensuelle (1 fois par mois).** Les échantillons devront être prélevés au centre du réseau.

**CONTRÔLE PHYSICO-CHIMIQUE NITRATES/NITRITES :**

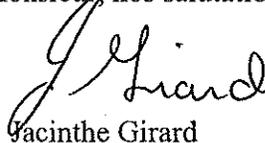
**Votre fréquence d'échantillonnage est trimestrielle (4 fois par année).** Les échantillons devront être prélevés au centre du réseau pour chacun des trimestres commençant respectivement les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre avec un intervalle minimal de deux mois entre les prélèvements.

Veillez prendre note que les analyses devront être effectuées dans un laboratoire accrédité par le ministère de l'Environnement.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez me joindre au numéro (418) 763-3301, poste 278.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

JG/ML/ml



Jacinthe Girard  
Technicienne en eau et assainissement

p. j. Tableau synthèse contrôle

## Tableau synthèse des contrôles de qualité obligatoire

Nom de réseau : Système de distribution d'eau potable de la halte routière de New-Richmond (Bellevue)  
Numéro de réseau : 02057172 17 61  
Type de clientèle : Institution et Entreprise touristique  
Opération saisonnière (juin à octobre)<sup>1</sup>  
Réseau non chloré

	Institution et Entreprise touristique
Population totale	21 à 1000
Bactériologique <sup>2</sup>	2/mois (1 sur 2 en bout de réseau)
Substances inorganiques <sup>3</sup>	1/an au centre du réseau
Turbidité	1/mois au centre du réseau
Nitrates/Nitrites <sup>4</sup>	4/an au centre du réseau

<sup>1</sup> Les fréquences mentionnées ne sont applicables que durant les mois où votre système de distribution d'eau potable est en opération.

<sup>2</sup> Comprend, coliformes fécaux (*Escherichia coli*), coliformes totaux, BHAA (bactéries hétérotrophes aérobies et anaérobies).

<sup>3</sup> Comprend arsenic, baryum, bore, cadmium, chrome total, cyanures, fluorures, mercure, plomb, sélénium, uranium.

<sup>4</sup> Applicable pour chacun des trimestres commençant respectivement les 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre avec un intervalle minimal de deux mois entre les prélèvements.

FICHE DE VÉRIFICATION

ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES SAISONNIERS DEVANT AFFICHER LE PICTOGRAMME EAU NON POTABLE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE : Halte Routière Belleveux

NOM DU RÉSEAU : \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE RÉSEAU : 02057172 17 61 N/RÉFÉRENCE : 7323-11-01-0753000

PÉRIODE D'ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT : \_\_\_\_\_

COORDONNÉE GÉOGRAPHIQUE : 48° 8' 46,10000" -65° 49' 35,60000"

PERSONNE RENCONTRÉE : Victor St-Onge (MT @ New Richmond)

TÉLÉPHONE : (418) 752-2221 DATE : 2010/07/19

Règlement sur la qualité de l'eau potable ((RQEP), L.R.Q., c. Q-2, r. 18.1.1)

Art.	ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	Conclusion de la vérification			
		Conforme	Non conforme	Non Vérifié	N/A
44.2	Le responsable a installé des pictogrammes visibles par toute personne qui se trouve à un robinet	X			
44.2	Le responsable a installé des pictogrammes qui illustrent un verre d'eau placé dans un cercle rouge traversé d'une bande diagonale rouge	X			
44.2	Le responsable a installé des pictogrammes ayant au moins 10 cm par 10 cm.	X			
44.3	Le responsable possède un registre sous format papier des analyses d'eau pour le dénombrement d'E.Coli (effectué 1 fois par mois avec un intervalle d'au moins 10 jours entre les analyses) avec : - Date du prélèvement - Nom de la personne ayant effectué le prélèvement - Résultat du dénombrement d'E.Coli de l'échantillon	X			
44.4	Le responsable possède une copie de la demande d'analyse fournie par le laboratoire accrédité ainsi que le rapport d'analyse	X			
44.5	Les résultats d'analyse stipule que l'échantillon possède moins de 20 E.Coli par 100 ml	X			
	Si non respecté, le responsable a : - Établi des mesures correctives ou a effectué l'arrêt de la distribution de l'eau - Avisé le MDDEP de la situation ainsi que le Directeur de la santé publique régional.				X

**COMMENTAIRES :** Le registre va être vérifié le 2 août 2010 / j'ai rencontré M. St-Onge, tout était conforme par les analyses. Il désire avoir de l'information sur l'eau potable parce qu'il veut savoir si ça vaut la peine d'avoir l'eau potable. Je lui ai donné les coordonnées de David.

**1. Vérification**

Rédigé par : Catherine Maurin Date : 2010/08/02  
Signature

Approuvé par : [Signature] Date : 2010/07/22  
Signature

Commentaires du vérificateur : Vérifier qu'il y a des résultats de fécaux pour 2010.

OK Nancy Dubé.  
2010/08/05

CIDREQ : \_\_\_\_\_  
SAGO  
DEMANDE : 200212844  
INTERVENANT : 13812425  
INTERVENTION : 300600331  
LIEU D'INTERVENTION : X2057172

#doc : 400739926

Nom : Halte routière Bellevue

Municipalité : New Richmond

Date : 19 juillet 2010

N/D : 7323-11-01-0753000

**Photo # 1:**

Référence Photo : .JPG

Note : Toilette pour femmes



**Photo # 2 :**

Référence Photo : .JPG

Note : toilette pour hommes

Photographié par : Catherine Marin

FICHE DE VÉRIFICATION

ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES SAISONNIERS DEVANT AFFICHER LE PICTOGRAMME EAU NON POTABLE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE : Halte routière Bellevue

NOM DU RÉSEAU : \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE RÉSEAU : 02 05 7172 17 61 N/RÉFÉRENCE : 7323-11-01-0753000

PÉRIODE D'ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT : \_\_\_\_\_

COORDONNÉE GÉOGRAPHIQUE : N 48° 8' 46" 10000" W - 65° 49' 35" 60000"

PERSONNE RENCONTRÉE : Boris Cyr (MTA New- Carlisle)

TÉLÉPHONE : (418) 752-2221 DATE : 29/06/2011

Règlement sur la qualité de l'eau potable ((RQEP), L.R.Q., c. Q-2, r. 18.1.1)

Art.	ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	Conclusion de la vérification			
		Conforme	Non conforme	Non Vérifié	N/A
44.2	Le responsable a installé des pictogrammes visibles par toute personne qui se trouve à un robinet	X			
44.2	Le responsable a installé des pictogrammes qui illustrent un verre d'eau placé dans un cercle rouge traversé d'une bande diagonale rouge	X			
44.2	Le responsable a installé des pictogrammes ayant au moins 10 cm par 10 cm.	X			
44.3	Le responsable possède un registre sous format papier des analyses d'eau pour le dénombrement d'E.Coli (effectué 1 fois par mois avec un intervalle d'au moins 10 jours entre les analyses) avec : - Date du prélèvement - Nom de la personne ayant effectué le prélèvement - Résultat du dénombrement d'E.Coli de l'échantillon	X 2011/08/01			
44.4	Le responsable possède une copie de la demande d'analyse fournie par le laboratoire accrédité ainsi que le rapport d'analyse	X			
44.5	Les résultats d'analyse stipule que l'échantillon possède moins de 20 E.Coli par 100 ml	X			
	Si non respecté, le responsable a : - Établi des mesures correctives ou a effectué l'arrêt de la distribution de l'eau - Avisé le MDDEP de la situation ainsi que le Directeur de la santé publique régional.				X

COMMENTAIRES : Les pictogrammes illustrent un robinet dans un cercle rouge avec une barre diagonale rouge. Tous les résultats d'analyses sont présents.

**1. Vérification**

Rédigé par : Evelyn Brisebois Date : 29/06/2011  
Signature

Approuvé par : [Signature] Date : 2011-08-04  
Signature

Commentaires du vérificateur : OK

CIDREQ : \_\_\_\_\_  
SAGO  
DEMANDE : 200 212844  
INTERVENANT : 300666871  
INTERVENTION : 138/2425  
LIEU D'INTERVENTION : X2057172

#doc: 400845599